



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

Déclaration ministérielle du Groupe des 77 et de la Chine à l'occasion de la treizième session de la Conférence

Avant Doha: Des problèmes persistants dans un monde changeant

1. Nous, Ministres des États membres du Groupe des 77 et de la Chine, réunis à Doha (Qatar), à l'occasion de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, exprimons nos remerciements à l'État du Qatar et à son peuple pour l'excellente organisation de la Réunion ministérielle et l'hospitalité chaleureuse qui nous a été réservée dans la ville de Doha depuis notre arrivée.
2. Nous exprimons également notre gratitude au Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour le soutien sans faille que le secrétariat a apporté au Groupe, renforçant ainsi son efficacité, en particulier celle de la section de Genève. Il existe un lien organique et symbiotique entre la CNUCED et le Groupe des 77 et de la Chine, dont nous espérons qu'il continuera de se resserrer. Nous réaffirmons notre volonté de rendre notre Groupe plus à même de promouvoir collectivement les intérêts de ses membres.
3. Nous réaffirmons aussi le rôle central de la CNUCED en tant qu'organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. La CNUCED est particulièrement bien placée pour faire face aux défis *mondiaux*, actuels ou nouveaux, auxquels les pays en développement sont confrontés. Nous demandons le renforcement des trois piliers de la CNUCED – recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique – ainsi que de son mécanisme intergouvernemental. Nous soulignons la nécessité de renforcer encore le rôle de l'ONU dans la gouvernance économique et financière internationale et sa prééminence dans l'action mondiale pour le développement.
4. Depuis notre dernière réunion à Accra (Ghana), à l'occasion de la douzième session de la Conférence, un certain nombre d'événements ont mis en lumière les difficultés auxquelles la communauté internationale fait face et les perspectives qui s'offrent à elle. Le système économique, financier et commercial mondial, y compris le système commercial multilatéral, demeure déséquilibré. La crise économique et financière mondiale a révélé de nouvelles vulnérabilités. La forte instabilité des prix alimentaires et des prix énergétiques

reste un problème, l'inégalité mondiale demeure et de nombreux habitants de la planète vivent encore dans la pauvreté la plus totale. La menace des changements climatiques semble se faire plus pressante, surtout lorsqu'elle se conjugue avec d'autres atteintes à l'environnement causées par l'homme.

5. Pour réaffirmer l'Accord d'Accra, il faut que la politique de développement soit davantage axée sur le renforcement des capacités productives, sans pour autant que l'économie soit utilisée à des fins politiques. La marge d'action des pays en développement reste limitée. La nécessité de rompre avec l'approche unique du développement demeure.

6. En même temps, des possibilités existent aujourd'hui, dans la communauté internationale, d'élaborer et de mettre en place des approches plus efficaces de la coopération pour le développement. Avec les technologies de l'information et de la communication, le monde s'est rétréci, et il est désormais plus facile d'échanger expériences et meilleures pratiques.

7. Ces difficultés et ces possibilités ont montré la nécessité pour les pays en développement d'entretenir des liens de solidarité durables plus étroits et la nécessité de renforcer le Groupe et de lui donner encore plus de poids. Nous avons conscience que des menaces externes et systémiques communes pèsent sur les efforts que nous déployons pour améliorer les conditions socioéconomiques de tous nos citoyens. Cette conscience nous permet, en tant que pays en développement, de manifester la solidarité qui nous lie et qui se traduit par la coopération Sud-Sud en faveur d'une action plus efficace. Nous tenons à redire que la coopération Sud-Sud ne remplace pas la coopération Nord-Sud, elle la complète, et peut, avec la coopération triangulaire, contribuer à une croissance et à un développement équitables et durables. S'attaquer aux problèmes persistants jamais résolus, tout en ménageant aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés (PMA), des possibilités accrues de surmonter les nouveaux obstacles à leur développement s'inscrit également dans ce projet.

8. Le Groupe doit donc se concentrer sur la manière d'atténuer les crises ou de prévenir leurs conséquences et, surtout, sur la manière d'atteindre les niveaux de développement nécessaires pour créer un monde véritablement équilibré et se hisser lui-même à un nouveau niveau de développement en s'attaquant aux inégalités systémiques et aux inégalités profondes, y compris dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ainsi que d'Internet. Le transfert rapide et effectif de technologies appropriées et la promotion de l'innovation dans les pays en développement demeurent importants, en particulier pour combler la fracture numérique.

9. Pour sa part, le Groupe doit constituer une force dynamique dans l'effort déployé au niveau mondial pour résoudre les problèmes mondiaux. Il doit mettre à profit la solidarité qui unit ses membres et exploiter au mieux son avantage compétitif. Il faut renforcer notre capacité collective de surmonter les principaux problèmes qui font obstacle à un avenir meilleur pour nos peuples – pauvreté, faim, insécurité alimentaire, chômage, inégalités, insécurité énergétique et manque d'accès aux énergies renouvelables et aux technologies correspondantes, effets négatifs des changements climatiques, déséquilibres du commerce mondial, propagation des maladies transmissibles, inadéquation du transfert de technologie et réformes de l'architecture commerciale et financière internationale. La contribution du système des Nations Unies à l'effort mondial devrait correspondre au profil, aux besoins et aux objectifs de développement des peuples du Sud. Il faut des idées nouvelles et claires pour répondre aux besoins et aux problèmes des pays en développement, en particulier des PMA, à mesure qu'ils franchissent les différentes étapes du processus de développement. Nous insistons également sur le fait que le rôle effectif de l'État doit absolument être renforcé pour orienter et promouvoir le développement.

10. Compte tenu de ce qui précède, le message clef de la treizième session de la Conférence résonne d'un écho tout particulier dans le monde d'aujourd'hui: pour ouvrir la voie à un développement équitable et durable, la communauté internationale doit accroître son soutien au développement. Dans ce contexte, nous devons nous assurer que l'approche du développement qui est retenue tienne compte des besoins, des priorités et des objectifs des différents pays en développement et de leur population.

Après Doha: pour des approches du développement plus efficaces

11. Nous estimons que, pour occuper la place qui lui revient dans la communauté internationale, le Groupe doit être mieux armé tant sur le plan des idées que sur le plan des capacités. L'objectif est simple: accélérer le développement pour offrir à l'humanité un monde meilleur – par la formulation et la mise en œuvre d'idées et d'initiatives visant à rendre le système économique et financier mondial et les modèles de développement plus efficaces et mieux enracinés dans l'expérience et les priorités des pays en développement.

12. Nous devons travailler ensemble, en tant que groupe, pour redéfinir l'action en faveur du développement. Par la force de nos idées et par l'efficacité de notre action, nous devons continuer d'avancer résolument vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et fixer, pour l'après-2015, des objectifs de développement qui nous permettront de donner à l'humanité un avenir meilleur et plus prospère. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité d'atteindre rapidement les objectifs internationaux d'aide publique au développement de 0,7 % du PNB des pays donateurs pour les pays en développement et de 0,15 % à 0,20 % du PNB en plus pour les pays les moins avancés d'ici à 2015, et d'augmenter encore les ressources pour les PMA.

13. Nous devons développer une vision plus globale et plus moderne de la situation économique et de l'état du développement dans le monde. Ce faisant, nous devons moderniser la plate-forme que nous constituons. Nous devons continuer de montrer que notre Groupe est un groupe porteur d'idées, pragmatique et efficace dans son action. En affinant et en redéfinissant le développement dans le monde après 2015, nous devrions tendre la main à nos partenaires et aux parties prenantes qui nous aideront à répondre à nos besoins de développement. Il est vital que la communauté internationale œuvre en faveur du reclassement de la moitié des PMA d'ici à 2020, comme le Programme d'action d'Istanbul l'a prévu. En bref, nous devrions nous repositionner pour nous adapter aux transformations mondiales et pour continuer d'œuvrer au relèvement du niveau de vie dans les pays en développement. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'appui et de l'aide de nos principaux partenaires, tels que la CNUCED et le Centre Sud, ainsi que de nouveaux partenariats avec d'autres institutions multilatérales et régionales et d'autres parties prenantes qui défendent les mêmes causes que nous.

14. Pour que notre projet aboutisse, il faut aussi qu'après 2015 le système économique et financier mondial soit une architecture véritablement équitable, démocratique et propice à un développement durable. À cet égard, il doit être remédié aux effets de la crise financière et économique mondiale actuelle, et il est essentiel de procéder à la réforme des structures mondiales de gouvernance économique et financière avec la participation de tous. Il est donc impératif que le système monétaire et financier mondial apporte un soutien sans réserve au développement durable et que le système commercial multilatéral garantisse véritablement que le commerce, parmi d'autres facteurs, soit un moteur de développement.

15. Nous exprimons notre vive préoccupation face à l'absence de progrès du Cycle de négociations de Doha engagé sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Tous les membres de l'OMC devraient respecter et réaffirmer l'engagement qu'ils ont pris que celle-ci contribue à l'instauration d'un système commercial multilatéral ouvert, équitable, réglementé et prévisible, avec le développement au cœur des activités de

l'Organisation. Le Groupe des 77 et de la Chine invite de nouveau à manifester la souplesse et la volonté politique voulues pour faire sortir les négociations de l'impasse et aboutir à des résultats équilibrés, ambitieux, globaux et axés sur le développement, assortis du traitement spécial et différencié nécessaire aux pays en développement, en particulier aux PMA. Nous insistons sur l'importance de faciliter l'accession à l'OMC. Le processus d'accession devrait être accéléré, sans obstacles politiques et dans la transparence et la rapidité, pour les pays en développement. Cela contribuerait à l'intégration rapide et totale de ces pays dans le système commercial multilatéral.

16. Tout en préservant la marge d'action de nos pays, le Groupe s'efforcera de lutter contre toutes les menaces sur la croissance économique et le développement, y compris toutes les formes de mesures protectionnistes et de pressions économiques unilatérales, en particulier de la part des puissances économiques industrielles.

17. Nous nous inquiétons de l'adoption de mesures unilatérales incompatibles avec les lois, les règles et les principes internationaux de l'Organisation mondiale du commerce. Ces mesures sont préjudiciables aux exportations et entravent la pleine réalisation et le progrès du développement économique et social de tous les pays, en particulier des pays en développement. Nous rejetons donc fermement l'imposition de lois et de règlements ayant une portée extraterritoriale ainsi que toutes les autres formes de mesures économiques, financières et commerciales coercitives, y compris les sanctions unilatérales prises à l'encontre de pays en développement. Nous demandons instamment à la communauté internationale de prendre des mesures urgentes et effectives pour éliminer le recours à de telles mesures.

18. De même, il conviendrait d'analyser et de surveiller la façon dont les subventions dans les pays développés ont historiquement pesé et continuent de peser sur le développement des capacités productives dans le secteur agricole des pays en développement.

19. Nous réaffirmons la nécessité pour les Gouvernements de la République argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de reprendre les négociations conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, afin de trouver aussitôt que possible une solution pacifique au différend relatif à la souveraineté sur les îles faisant l'objet de la «Question des îles Malvinas», qui est gravement préjudiciable aux perspectives économiques de la République argentine, ainsi que la nécessité pour les deux parties de s'abstenir de prendre des décisions qui auraient pour effet de modifier de façon unilatérale la situation tandis que les îles font l'objet du processus recommandé par l'Assemblée générale.

20. Nous réaffirmons la nécessité de trouver une solution pacifique aux questions de souveraineté qui concernent des pays en développement, s'agissant notamment des différends relatifs à l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, illégalement amputé du territoire mauricien en violation du droit international et des résolutions 1514 (XV), du 14 décembre 1960, et 2066 (XX), du 16 décembre 1965 de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'incapacité de régler ces questions de décolonisation et de souveraineté compromettrait gravement le développement et les capacités et perspectives économiques des pays en développement.

21. Le peuple palestinien reste assujéti à des conditions de vie extrêmement difficiles du fait de l'occupation. Nous nous inquiétons vivement de cette terrible situation économique et des mesures illégales imposées par Israël, notamment mesures de bouclage et de blocus, destruction de propriétés, appropriation de ressources naturelles et de terres palestiniennes, restrictions imposées à la circulation. Toutes ces mesures visent à empêcher les Palestiniens de poursuivre leur développement économique, de satisfaire à leurs besoins

fondamentaux, et constituent une violation des droits de l'homme fondamentaux dans le territoire occupé de Palestine.

À partir de Doha: des capacités renforcées pour un Groupe plus fort

22. La période d'ici à 2015 sera marquée par un important double cinquantenaire. En 2014, nous célébrerons le cinquantième anniversaire du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi que le cinquantième anniversaire de la CNUCED. Le bilan des presque cinquante années d'existence du Groupe est impressionnant, mais le monde change, et le Groupe des 77 et de la Chine à Genève doit continuer d'évoluer pour renforcer le Groupe dans son ensemble et son impact. Le bilan de la CNUCED est lui aussi impressionnant. Pourtant, il reste encore tant à faire.

23. Ce double cinquantenaire devrait rappeler et réaffirmer ce qui a été accompli par le passé et s'en enrichir, et il devrait être célébré dans un esprit d'ouverture sur l'avenir. Le Groupe devrait réunir à Genève – lieu de naissance du Groupe des 77 et de la Chine, et de la CNUCED – une assemblée sans précédent de dirigeants et d'intellectuels pour amener la communauté internationale à renouveler son attachement aux idéaux du développement et d'un avenir meilleur pour tous.

24. Nous savons que notre entreprise est ambitieuse et que la tâche ne sera pas facile. Pour se lancer dans une telle entreprise, il est impératif de s'appuyer sur la ressource la plus importante du Groupe, à savoir ses membres, sa solidarité et sa capacité d'agir dans l'union. Nous décidons donc d'engager un vaste programme de mesures de renforcement des capacités pour consolider le Groupe dans son ensemble et accroître son rôle de force unie et influente au sein des instances multilatérales et dans l'économie mondiale.

25. Nous encouragerons donc vivement toutes les sections du Groupe à prendre des mesures spécifiques de renforcement des capacités en partenariat avec les institutions et les organisations compétentes, multilatérales ou régionales, ou encore laboratoire d'idées, pour renforcer leur capacité de produire de nouvelles idées, de forger des consensus et de mettre ceux-ci en œuvre dans les processus multilatéraux. Cela passerait par une intensification de la formation de négociateurs au sein du Groupe à la planification stratégique, aux négociations et à la formation de consensus.

26. Nous préconisons également de resserrer la coordination entre toutes les sections afin de renforcer leur action et celle du Groupe des 77 et de la Chine, en ayant recours aux nouveaux moyens de communication, afin d'intensifier l'échange d'informations, d'expériences et de compétences, ainsi que de consolider les positions de négociation.

27. Nous espérons par ailleurs voir le Groupe travailler plus étroitement avec la CNUCED, le Centre Sud et autres organisations régionales et laboratoires d'idées s'intéressant aux questions de développement, pour renforcer la capacité intellectuelle du Groupe. À cet égard, nous invitons les sections de New York et de Genève à entreprendre immédiatement d'organiser un forum annuel de hauts responsables et d'intellectuels, qui se tiendrait conjointement à la session annuelle de fond du Conseil économique et social pour un échange d'idées novatrices sur les questions de développement, et qui pourrait ensuite directement contribuer à l'activité plus large du Groupe des 77 et de la Chine.

28. Nous souhaitons enfin voir le Groupe collaborer avec les diverses entités du système des Nations Unies, y compris les commissions régionales, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, régionales et autres banques de développement et laboratoires d'idées dans le Sud, pour enrichir et approfondir son action. Cela comprendrait, mais sans s'y limiter, des activités de renforcement des capacités, un dialogue de fond et d'autres activités compatibles avec la promotion des intérêts et des priorités du Groupe.